

### **Note explicative**

Suite à une demande d'un de nos citoyens pour un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées au n°40 de la chaussée Brunehault à Harchies, l'avis du service public de Wallonie a été sollicité et un avis favorable a été émis.

Il est donc demandé au conseil d'accepter la création d'un emplacement pour personnes handicapées longitudinalement à l'habitation sise au 40, chaussée Brunehault, sur l'accotement en saillie.